Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE
Gestion d'un code blanc
Contexte de pandémie COVID-19

Tout le personnel confronté à un usager agressif ou violent doit:
- Tenter la pacification pour éviter l'escalade de l'agressivité;
- Préserver la sécurité des autres personnes présentes dans l'environnement.

Le **code blanc** est lancé et l'équipe code blanc se rend en support à l'équipe initiale lorsque :
- La gestion pacifique (pacification) a été tentée par l'équipe initiale et qu'elle a échouée;
- L'usager demeure agressif / violent et constitue une menace pour le personnel, les usagers ou lui-même.

Le terme « code blanc zone chaude » désigne tout code blanc dans une zone TIÈDE ou une zone CHAUDE mais concerne également l'usager qui est en zone froide et en attente d'un résultat de dépistage COVID-19.

ÉQUIPE « CODE BLANC »

Infirmière responsable de l'usager
- Demeure responsable de l'usager et assure le déroulement optimal du code blanc;
- Décide de l'utilisation d'une mesure de contrôle selon la PRO-10022 *Utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle.*

Intervenants de l'équipe à code blanc :
- **Infirmière ou infirmière auxiliaire santé mentale (SM);**
- **Préposé aux bénéficiaires (PAB) santé mentale;**
- **PAB urgence;**
- **PAB de l'unité;**
- **Agent de sécurité.**

L'équipe à code blanc intervient selon les directives de l'infirmière responsable et apporte son soutien à celle-ci ainsi qu'au reste de l'équipe.

À chaque quart de travail, les ASI de la Santé mentale et de l'Urgence identifient les intervenants assignés à l'équipe « Code blanc » (préférablement ressource formée OMEGA). Cette équipe intervient en situation de « Code blanc » ou de « Code blanc zone chaude ». Il est possible que d'autres intervenants participent, mais ceux-ci ne sont pas assignés à l'équipe « Code blanc » minimalement requise.

ÉQUIPE SOIGNANTE DE L'UNITÉ

Infirmière assistante du supérieur immédiat
- Reste en soutien à l'infirmière de l'usager;
- S'assure du bon déroulement de l'intervention;
- Participe à la prise de décisions;
- S'assure que chaque intervenant a l'ÉPI requis.

Autres membres
- Sécurisent les autres usagers;
- S'assurent du bon fonctionnement de l'unité;
- Voient à la continuité des soins des autres usagers.

ÉPI ET MATÉRIEL NÉCESSAIRE

ÉPI requis code blanc « peu importe la zone »
- Blouse manches longues
- Masque de procédure (en précautions gouttelettes), sauf exception si usager en *Précautions aériennes*
- Visière de protection pleine grandeur jetable - 1009628 - COV-19;
- Gants

En situation de code blanc, port du même ÉPI en zone froide comme en zone chaude s'explique pour trois raisons :

1. *La proximité dans l'intervention : contact rapproché durant l'intervention physique, crachats, gouttelettes, etc.;*
2. *Le retour en zone froide de certains intervenants habillés de leurs vêtements personnels et qui devront reprendre leurs soins aux usagers;*
3. *La COVID-19 en phase de transmission communautaire : certains usagers en zone froide pourraient être contagieux sans présenter de symptômes évidents.*

Références : Hôpital Anna-Laberge (2014). Intervention d'urgence en situation d'agressivité : Code blanc à l'hôpital
Hôpital du Suroît (2011). Plan d'urgence - Sinistre interne : Code blanc – Patient violent pour site Hôpital du Suroît

Direction émettrice	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Entrée en vigueur :	2020-04-24
AMC-DSIEU-6052 (2020-04)		Révision :	

ÉPI ET MATÉRIEL NÉCESSAIRE (suite)

Chaque unité a la responsabilité d'assurer un accès rapide au matériel et à l'équipement de protection (ÉPI).

Utiliser la civière code blanc avec contentions aimantées 5 points au besoin.

Pour les intervenants de la *Santé mentale* et de l'*Urgence* zone froide qui, lors de l'intervention en zone tiède/chaude, contamineraient la partie de leur pantalon non protégée par la blouse, ceux-ci pourront changer le bas de leur uniforme. Pour se procurer l'uniforme, faire le suivi avec la personne en charge à l'unité zone chaude où s'est déroulé le code blanc ou, en son absence, avec la coordination.

LANCEMENT du « CODE BLANC »

- Signaler le #5555
- Spécifier « code blanc zone chaude » ou « code blanc » et indiquer le lieu précis code blanc

N.B. Le bouton émetteur code blanc ne permet pas de spécifier la zone dans laquelle se déroule un code

INTERVENTIONS

Intervenant qui se déplace sur le code blanc

- Apporte sa visière, s'il en a une qui lui est déjà attitrée;
- Se rend à l'endroit où le code blanc est signalé en respectant le trajet selon sa zone de provenance;
- Enfile l'ÉPI requis avant d'intervenir.

N.B. Lorsque l'intervenant provient d'une zone tiède/chaude, il change sa blouse et ses gants avant de se déplacer vers le code.

Intervenants déjà présents sur l'unité où a lieu le code blanc

- Revêtissent l'ensemble de l'ÉPI requis.

  La civière code blanc peut être utilisée pour déplacer l'usager si besoin.

*** Mettre un masque de procédure à l'usager, dès qu'il est possible de le faire, pour ainsi limiter l'exposition aux gouttelettes durant le code blanc.**

POST INTERVENTIONS

Intervenant qui est intervenu pour un code blanc

- Retire l'ÉPI selon les mesures PCI et procède à l'hygiène des mains;
- Effectue un retour sur la qualité de l'intervention avec le reste de l'équipe.

ASI de l'unité

- S'assure de la désinfection complète du matériel utilisé (civière, contentions,etc.) pour un retour à l'emplacement dédié dans les plus brefs délais;
- S'assure que le matériel et l'ÉPI ont été facilement accessibles et amène les correctifs au besoin.

Références : Hôpital Anna-Laberge (2014). Intervention d'urgence en situation d'agressivité : Code blanc à l'hôpital
Hôpital du Suroît (2011). Plan d'urgence - Sinistre interne : Code blanc – Patient violent pour site Hôpital du Suroît